



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture
Direction de la coordination
des politiques publiques et de l'appui territorial

**Arrêté préfectoral portant modification de la composition
de la commission de suivi de site du centre d'élimination
et de valorisation de déchets exploité par la société EVONEO à Bessières**

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 août 2024 portant renouvellement de la commission de suivi de site du centre de valorisation de déchets ménagers et assimilés de Bessières ;

Vu la déclaration établie par EVONEO, par lettre en date du 6 décembre 2024, en vue de demander le transfert d'autorisation environnementale pour l'installation de Bessières ;

Vu la lettre préfectorale du 20 mars 2025 prenant acte du changement d'exploitant, au profit de la société EVONEO, de l'unité de valorisation de déchets ménagers et assimilés sur la commune de Bessières et précédemment exploitée par la société ECONOTRE ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

Arrête :

Article 1er – L'article 1er de l'arrêté préfectoral du 30 août 2024 susvisé est modifié comme suit :

Collège « représentants de l'exploitant de l'installation »

- le directeur général EVONEO
- le directeur du site Bessières EVONEO
- le responsable exploitation
- le responsable environnement
- le président du Syndicat Mixte DECOSET

Collège « salariés »

- les représentants des salariés EVONEO

Article 2 – Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie et la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le **12 JUIN 2025**

Pour le préfet et par délégation
la Secrétaire Générale Adjointe
la Sous-préfète à la ville



Barbara BALLAVOISNE